



ISEE

À LA MESURE DE NOS RÉALITÉS

Des échanges extérieurs très perturbés

Sur l'année 2024, les échanges commerciaux de la Nouvelle-Calédonie avec le reste du monde ont sensiblement diminué par rapport aux deux années précédentes, qui ont affiché des niveaux records dans un contexte international de reprise post-covid et d'inflation.

Les **exportations** s'établissent, en cumul depuis le début de l'année, à 139 milliards de francs CFP*, soit une chute de 41 % sur un an. Les **importations** se portent quant à elles à 254 milliards de francs CFP, en baisse de 28 %. Le déficit commercial atteint 115 milliards de francs CFP* en 2024. La chute plus marquée des exportations par rapport à celle des importations provoque une diminution de 11,8 points du **taux de couverture**, qui se situe à son plus bas niveau depuis 2016.

Le 4^e trimestre s'inscrit dans le sillage du précédent, avec un net ralentissement des échanges. Les exportations diminuent de 56 % en glissement annuel, entre le 4^e trimestre 2023 et le 4^e trimestre 2024, atteignant un niveau historiquement bas sur la décennie. Deux des trois complexes métallurgiques sont à l'arrêt depuis plusieurs mois et la mise en production de l'un d'eux, Prony Resources, en décembre, ne se traduit

pas encore par des exportations. Du côté des importations, le ralentissement économique a entraîné une diminution de 35 % en glissement annuel.

La balance commerciale

Solde des échanges extérieurs en cumul de janvier à décembre

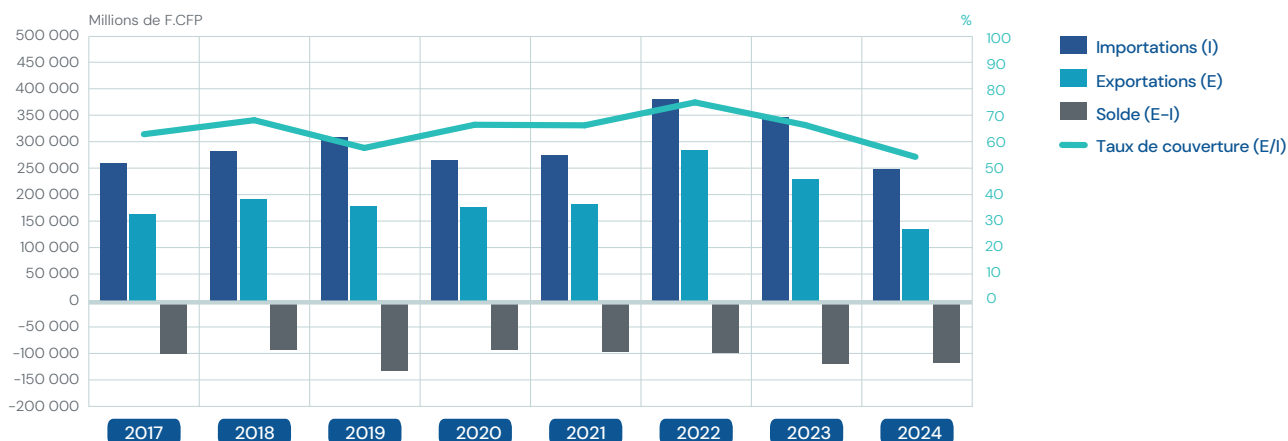
	2023	2024	Variation 2023/2024
Importations (I)	352 826	254 092	-28,0 %
Exportations (E)	234 708	139 038	-40,8 %
Solde (E-I)	-118 118	-115 054	-2,6 %
Taux de couverture (E/I)	66,5	54,7	-11,8 pts

Unités : millions F.CFP ; % ; point
Sources : DRD-NC - Isee - Données disponibles au 24/01/2025

* Données encore provisoires

Au dernier trimestre, la chute prononcée des exportations pèse fortement sur le taux de couverture

Solde provisoire des échanges extérieurs, de janvier à décembre



Sources : DRD-NC - Isee - Données disponibles au 24/01/2025

Les exportations

Au 4^e trimestre 2024, les ventes issues de l'activité du **nickel** sont atones par rapport au trimestre précédent, enregistrant une chute de 63 % en glissement annuel. Parmi les produits de fusion, seul le ferronickel est encore commercialisé. Le montant des ventes, inférieur de deux tiers par rapport à 2023 s'explique à la fois par une baisse de 46 % des volumes exportés, l'un des deux opérateurs s'étant retiré, mais aussi par une dépréciation. La chute est un peu moins sévère pour les minerais de nickel. En glissement annuel, les ventes reculent de 24 % en volume et de 38 % en valeur.

La valeur des exportations de **produits de la mer** triple presque, portée par les ventes de crevettes et de thons. L'augmentation annuelle des ventes de thons s'explique par une réorientation géographique des exportations. En effet,

depuis la fermeture de la liaison aérienne avec le Japon en septembre 2024, les exportations de thons obèses et de thons à nageoires jaunes vers ce pays, client traditionnel, s'amenuisent. En revanche, les ventes des autres espèces, auparavant destinées à d'autres marchés, sont en hausse. Quant aux crevettes, exportées par voie maritime, elles ne sont pas affectées par la fermeture de la ligne aérienne.

En glissement annuel, les exportations et réexportations d'autres biens font plus que doubler (+130 %), atteignant 4,6 milliards de francs CFP au dernier trimestre 2024. Ces chiffres sont principalement dus aux réexportations de matériels et d'équipements effectués par des entreprises ou l'État. Ces flux se sont considérablement intensifiés en fin d'année.

Au 4^e trimestre, le montant des exportations diminue de moitié, plombé par le ralentissement de l'activité du nickel

Exportations par grands postes de marchandises

	4 ^e TRIMESTRE				CUMUL DEPUIS JANVIER			
	2023	2024	Écart	Variation*	2023	2024	Écart	Variation*
Produits de l'activité du Nickel	58 918	21 925	-36 993	-62,8 %	222 950	122 342	-100 608	-45,1 %
Minerai de nickel	19 783	12 230	-7 553	-38,2 %	55 019	30 127	-24 891	-45,2 %
Mattes	-	-	-	-	-	-	-	-
Ferronickels	27 765	9 693	-18 072	-65,1 %	109 014	64 824	-44 189	-40,5 %
NiO	-	0	0	NS	0	0	-	NS
NHC	11 365	0	-11 365	-100,0 %	58 908	27 308	-31 600	-53,6 %
CoCO3	-	-	-	-	0	67	67	NS
Autres produits et résidus	5	2	-3	-67,9 %	10	15	5	49,3 %
Produits de la mer et de l'aquaculture	130	376	247	190,4 %	1 617	2 042	425	26,3 %
Thons	39	69	30	75,9 %	143	260	117	81,3 %
Crevettes	59	284	225	380,0 %	1 396	1 731	335	24,0 %
Holothuries (hors farines)	11	7	-5	-40,3 %	36	20	-16	-45,1 %
Coquilles de trocas	-	9	9	NS	13	17	4	29,6 %
Autres produits de la mer et de l'aquaculture	20	8	-12	-59,8 %	29	14	-15	-51,0 %
Produits de la terre et de l'élevage	115	101	-14	-12,6 %	159	136	-24	-14,8 %
Produits du règne animal ou végétal, vivants	4	6	1	24,8 %	20	18	-2	-9,7 %
Huiles essentielles	123	126	3	2,5 %	464	515	51	10,9 %
Autres	2 005	4 616	2 611	130,2 %	9 497	13 986	4 489	47,3 %
TOTAL	61 295	27 150	-34 146	-55,7 %	234 708	139 038	-95 670	-40,8 %

* En glissement annuel
Le tableau présente les résultats arrondis au million. Les variations, elles, sont calculées sur les valeurs exactes.
Sources : DRD-NC - Isee - Données disponibles au 24/01/2025

Unités : millions F.CFP ; %
NS : non significatif

Les importations

Au 4^e trimestre 2024, les importations s'élèvent à 60,6 milliards de francs.CFP, enregistrant une diminution d'un tiers par rapport à la même période de l'année précédente.

Le ralentissement économique affecte principalement les importations de **machines et équipements de transport**, qui ont chuté de 45 % en valeur. Les machines et les pièces détachées destinées à l'industrie et aux chantiers de génie civil sont les plus impactées. La baisse concerne également l'ensemble des moyens de transport de personnes et de marchandises. Les commandes de véhicules de tourisme ont diminué des deux tiers en valeur – en lien avec une chute de 50 % des immatriculations de véhicules neufs entre 2023 et 2024 (dont -74 % sur le 3^e trimestre) – tandis que celles des engins de transport de marchandises ont été réduites de moitié.

Les approvisionnements en **combustibles minéraux** ont été divisés par deux. Parmi les produits pétroliers, la facture des fiouls bunker utilisés dans l'industrie a diminué de 45 %, et celle des gazoles de 39 %. En ce qui concerne le kérosène, utilisé pour la production d'électricité et l'aviation, les importations sont restées marginales par rapport à l'année précédente. Il s'agit de l'une des conséquences directes de l'arrêt de l'usine du Nord et du recul de près d'un tiers, sur l'année, des mouvements d'avions internationaux et intérieurs. Seule l'essence à usage domestique a connu une progression de 12 % en valeur, malgré des volumes moins

importants qu'en fin 2023. Sans surprise, dans la catégorie des charbons, les approvisionnements en coke et semi-coke sont au point mort. Ils étaient utilisés par l'opérateur KNS dans la combustion de ses fours.

Les achats de **produits manufacturés de base** ont chuté de 39 %. Cette diminution touche tous les types de produits, en particulier les matériaux de construction, les pneus et les articles de fabrication en métal (produits laminés, tuyaux, barres métalliques, etc.). Il en est de même pour les **articles manufacturés de consommation courante**, en recul de 24 %.

Le secteur des **produits chimiques** a également enregistré une diminution de 22 %, à l'exception des produits médicaux et pharmaceutiques qui ont progressé de 13 %. Ce réapprovisionnement renforcé en fin d'année s'explique notamment par la destruction des stocks de médicaments de l'un des grossistes de la place, au cours des exactions de mi-2024.

Les importations dans le secteur de **l'alimentation** sont restées stables au dernier trimestre. À contre-courant, les commandes sur le poste **boissons et tabac** ont augmenté de 27 %. L'augmentation est principalement due aux commandes de boissons sucrées non alcoolisées qui bondissent de 88 % en glissement annuel, pour compenser la production locale détruite, elle aussi, pendant les exactions.

En fin d'année 2024, les importations se contractent d'un tiers

Importations par grands postes de marchandises

	4 ^e TRIMESTRE				CUMUL DEPUIS JANVIER			
	2023	2024	Écart	Variation*	2023	2024	Écart	Variation*
Alimentation et animaux vivants	12 279	12 245	-34	-0,3 %	43 424	41 401	-2 023	-4,7 %
Boissons et tabac	1 582	2 015	433	27,3 %	5 367	5 361	-6	-0,1 %
Matières brutes non comestibles, sauf combustibles et carburants	2 192	721	-1 471	-67,1 %	11 657	5 556	-6 100	-52,3 %
Combustibles minéraux, etc.	23 929	12 399	-11 531	-48,2 %	93 619	54 117	-39 502	-42,2 %
Huiles et graisses animales et végétales	264	320	56	21,2 %	1 019	987	-33	-3,2 %
Produits chimiques et produits connexes, n.d.a.	7 909	6 147	-1 762	-22,3 %	30 646	26 715	-3 932	-12,8 %
Produits manufacturés de base	9 110	5 544	-3 566	-39,1 %	36 687	24 451	-12 236	-33,4 %
Machines, matériel de transport	26 865	14 653	-12 212	-45,5 %	98 881	71 049	-27 832	-28,1 %
Articles manufacturés divers	8 250	6 232	-2 018	-24,5 %	30 362	23 426	-6 936	-22,8 %
Marchandises non classées ailleurs	10	173	163	NS	188	183	-5	-2,8 %
Régularisation douanière	280	170	-110	-39,2 %	976	846	-130	-13,3 %
TOTAL	92 671	60 618	-32 053	-34,6%	352 826	254 092	-98 734	-28,0%

* En glissement annuel
Le tableau présente les résultats arrondis au million. Les variations, elles, sont calculées sur les valeurs exactes.
Sources : DRD-NC - Isee - Données disponibles au 24/01/2025

Unités : millions FCFP ; %
NS : non significatif



Source : Commerce extérieur

Les statistiques du commerce international de marchandises (SCIM) sont produites par l'Isee à partir des déclarations en douane faites par les opérateurs. Ces déclarations sont effectuées via le système de dédouanement Sydonia World, déployé en Nouvelle-Calédonie par la Direction Régionale des Douanes depuis janvier 2022. Pour faciliter l'analyse, l'Isee utilise depuis de nouvelles nomenclatures de diffusion:

À l'**importation**, chaque marchandise déclarée en douane est codifiée selon la nomenclature internationale des marchandises du *Système Harmonisé de désignation et de codification des marchandises (SH)*. Les statistiques déclinées selon cette nomenclature sont disponibles sur le site www.isee.nc. Dans cette publication, les statistiques sont présentées selon la Classification type pour le commerce international (CTCI), qui propose des catégories de produits mieux adaptées aux besoins de l'analyse économique : les produits y sont classés en fonction de leur degré d'élaboration, de la nature de la marchandise et des matières utilisées pour la produire, et d'autres facteurs. L'Isee se conforme en cela aux recommandations internationales.

À l'**exportation**, les statistiques sont présentées selon une classification propre, développée par l'Isee pour permettre de mieux rendre compte de la réalité de la structure des exportations calédoniennes. Les exportations de nickel font l'objet d'une déclaration provisoire, qui doit être régularisée dans un délai maximum de 6 mois. Les exportations de nickel font l'objet d'une déclaration provisoire, qui doit être régularisée dans un délai maximum de 6 mois. D'une façon générale, les données peuvent être modifiées à la marge au fil des mois, la douane disposant d'un droit de rectification pendant un délai de 5 ans. Les données publiées peuvent être rectifiées en conséquence.

Diffusion

Les données brutes mensuelles sont disponibles sous forme de séries chronologiques sur le site internet de l'Isee dans la deuxième quinzaine du mois qui suit. En parallèle, l'Isee publie chaque trimestre un tableau de bord synthétique des résultats de la période écoulée et une synthèse annuelle en année N+1.



ISEE

INSTITUT DE LA STATISTIQUE
ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES
NOUVELLE-CALÉDONIE

Mars 2025

Directrice de publication : E. Desmazures

Rendez vous sur www.isee.nc

